

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT



Parcours :

- ➔ Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Grade de Master (Bac+5)	2 années	Caen	120

Les métiers de l'urbanisme connaissent une transformation radicale depuis quelques années. Développement durable, transition écologique, résilience climatique... Vous souhaitez devenir spécialiste de l'urbanisme durable dans un contexte sociétal et juridique en profonde transformation ? Le master Urbanisme et aménagement parcours Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage, propose un parcours unique en France associant étroitement compétences juridiques, analyse géographique et initiation aux stratégies territoriales.

▶ Compétences acquises

Avec le master Urbanisme et aménagement, vous serez capable de :

- Mobiliser des savoirs juridiques et réglementaires de haut niveau et une bonne connaissance de l'évolution des politiques territoriales
- Maîtriser des compétences opérationnelles en matière d'aménagement et d'urbanisme de projet
- Maîtriser des compétences techniques en matière de CAO/DAO (conception/dessin assisté par ordinateur) et SIG (système d'information géographique).
- Analyser des dynamiques territoriales, sociales et urbaines et anticiper leurs mutations
- Conduire des projets en matière de planification urbaine et d'aménagement, du début à la fin du processus, de la phase de diagnostic jusqu'à l'achèvement de la phase opérationnelle
- Assister une collectivité (ou tout autre organisme) pour définir une stratégie et à choisir un mode de réalisation
- Organiser et coordonner l'action des différents partenaires sur un projet
- Animer une structure ou le service d'une collectivité territoriale en matière de politique de développement urbain ou d'aménagement
- Coordonner les projets d'une maîtrise d'ouvrage en garantissant leur cohérence par rapport aux stratégies locales, aux prescriptions réglementaires, aux principes de l'urbanisme durable et rénové

▶ Poursuite d'études

Une fois votre master obtenu, vous pouvez entrer sur le marché du travail ! Vous pouvez également

- [Poursuivre vos études en doctorat](#), dans le domaine de l'urbanisme
- Préparer les concours de la fonction territoriale (rédacteur·rice, attaché·e)

▶ Métiers visés

Titulaire d'un master Urbanisme et aménagement, parcours Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage, vous pourrez notamment exercer en tant que :

- Urbaniste
- Chargé·e d'études

- Analyste territorial·e
- Chargé·e d'affaires (notamment foncières)
- Chargé·e de mission habitat
- Chargé·e d'opérations foncières
- Chargé·e de développement
- Assistant·e chef de projet en urbanisme
- Chef·fe de projet d'aménagement
- Responsable de service d'urbanisme et d'aménagement
- Collaborateur·rice en droit de l'urbanisme dans un bureau d'études, un office notarial, un bureau de géomètres experts, un cabinet d'avocats, d'architectes.

▶ Principaux enseignements

Le master Urbanisme et aménagement, parcours Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage est une formation polyvalente, avec pour principaux enseignements :

- Analyse territoriale (dynamiques spatiales, contextes socio-économiques et socio-démographiques, modes d'habiter, configurations d'acteurs)
- Politiques d'aménagement et d'urbanisme ; politiques de l'habitat
- Droit public (droit de l'urbanisme, droit des collectivités territoriales)

La formation valorise aussi les mises en situation professionnelle :

- Ateliers et projets tutorés (sur la base de commandes)
- Échanges avec le monde professionnel (tables rondes, intervenants professionnels, voyage d'études)
- Stage et alternance

Enfin, vous suivrez des enseignements transversaux afin de faciliter votre insertion :

- Système d'information géographique (SIG), cartographie, dessin assisté par ordinateur
- Anglais

Dans le cadre du séminaire d'études urbaines, certaines interventions peuvent avoir lieu en anglais.

▶ Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à ce master, vous devez avoir obtenu un diplôme de niveau bac+3 en France (même si vous venez de l'étranger, compte tenu des exigences de la formation), tel que :

- Licence
 - Géographie et aménagement
 - Droit (Droit public, droit de l'immobilier...)
 - Sociologie
 - Économie
 - Écologie
 - Sciences politiques
- Licences professionnelles orientées vers l'aménagement, l'immobilier, la conception-paysagère).
- BUT
 - Carrières sociales (Ville et Territoires Durables)
 - Carrières juridiques

La formation est disponible sur [Mon Master](#). La sélection se fait sur dossier :

- Qualité du cursus
- Motivation
- CV
- Portfolio MADURA (téléchargez [les objectifs et consignes](#))

Si votre dossier est retenu, vous passerez éventuellement un entretien avec des membres de l'équipe pédagogique.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature [MonMaster](#).
2. En deuxième année, rendez-vous sur la plateforme [eCandidat](#). Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant·e international·e...), découvrez comment [candidater à l'université de Caen Normandie](#).

▶ Contact

Université de Caen Normandie

UFR SEGGAT · Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

02 31 56 54 64

<https://ufr-seggat.unicaen.fr/>